COURCELLES LE COMTE

BULLETIN D'INFORMATION

Le bulletin en ligne www.courcelles-le-comte.fr

Octobre 2015

VOTRE AGENDA D'OCTOBRE :

Tous les **mercredis**	Bibliothèque
Tous les jeudis	Club Détente
Dimanche 4 Octobre	Commémoration de la Bataille de Courcelles
Vendredi 9 octobre	Elections de parents d'élèves
Samedi 17 Octobre	Concours de belote

DATES A RETENIR :

Dimanche 6 et 13 Décembre	Elections Régionales

MAIRIE ☎ **09.62.56.66.92 / Fax : 03.21.73.98.52**
E-mail : mairie.courcelleslecomte@wanadoo.fr

En cas d'urgence, contactez Monsieur le Maire au 06.78.55.34.67

le Secrétariat de Mairie est ouvert

- le lundi de 9 h à 10 h 30
- le mardi de 15 h 30 à 17 h
- le jeudi de 15 h 30 à 17 h
- le vendredi de 17 h 30 à 19 h

La mairie sera fermée du 19 au 24 octobre

* **Nos peines** : Madame Stanislava Ogorzelec née Pelc est décédée à Arras le 27 septembre 2015, à l'âge de 95 ans. 12 rue Pierre-et-Marie-Curie

Toutes nos condoléances à sa famille

*** Commémoration de la bataille de Courcelles**

Il y a 101 ans, près de 2 000 soldats, français et allemands, furent tués lors de la Bataille de Courcelles. Le dimanche 4 octobre, tous les Courcellois sont invités à rendre hommage à ceux qui sont morts pour la France, afin de défendre notre territoire. A 10 heures 30, la messe du souvenir sera célébrée à la mémoire des victimes civiles et militaires de toutes les guerres, messe suivie de la cérémonie dans la nécropole récemment rénovée. Vers 13h, un vin d'honneur sera servi au Mille-Club. Tous les enfants sont invités à assister à cette cérémonie commémorative avec un bouquet de fleurs pour fleurir le cimetière militaire.

10h30 : célébration du souvenir
11h45 : rassemblement au monument aux morts
12h15 : cérémonie au cimetière militaire
13h00 : vin d'honneur au Mille-Club

* **Travaux au Mille-Club :**

. Les sanitaires et la mise aux normes pour l'accès aux handicapés ont été réalisés au Mille-Club.
Il ne reste plus que les peintures

* **Arbre de la Liberté :**

L'Arbre de la Liberté, planté en 1989, n'a pas résisté aux assauts du vent.

A L'ECOLE

*** <u>Les élections des représentants des parents d'élèves :</u>**
Quand ? Pour l'année scolaire 2015-2016**, les élections se déroulent** le **vendredi 9 octobre 2015.**
Comment ? Les parents expriment leur suffrage au bureau de vote de l'établissement scolaire fréquenté par leur enfant ou votent par correspondance.
Qui est électeur ? Chacun des deux parents est électeur quelle que soit sa situation matrimoniale, sa nationalité, sauf dans le cas où il s'est vu retirer l'autorité parentale.
Quel mode de scrutin ?
L'élection a lieu au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste.
Les suppléants sont élus à la suite des titulaires, dans l'ordre de présentation des candidats sur la liste. **Le conseil d'école :**
- vote le règlement intérieur de l'école - adopte le projet d'école
- donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions intéressant la vie de l'école : intégration des enfants handicapés, restauration scolaire, hygiène scolaire, sécurité, etc.
- donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires, éducatives, sportives ou culturelles
- peut proposer un projet d'organisation du temps scolaire dérogatoire.

* **<u>Les menus de la cantine</u>** : Pour s'inscrire à la cantine, prévenir Annick LARDIER le plus vite possible, au plus tard la veille à 9 heures (tél : 06.75.98.10.00). **ATTENTION :** Il n'y a pas d'inscription le mercredi ni le week-end. Il faut donc inscrire vos enfants le mardi avant 9 Heures pour le jeudi et le vendredi avant 9 Heures pour le lundi !…

Lys Restauration rue du Riez d'Elbecq ZI Roubaix Est 59390 LYS-LEZ-LANNOY (03.20.66.12.12) www.api-restauration.com.

Jeudi 1er	Cassoulet (saucisses, saucisson Lingots du Nord / PdT vapeur) Petit moulé Fruit de saison	Vendredi 2	Céleri rémoulade Dos de lieu à la tomate Ratatouille / semoule Gâteau des îles
Lundi 5	Velouté de légumes Chipolatas dijonnaise PdT campagnardes Emmental à la coupe	Mardi 6	Salade coleslow Waterzoï de volaille et ses légumes Riz Flan vanille
Jeudi 8	Salade mimosa Bolognaise Macaronis / emmental râpé Compote pommes / mirabelles	Vendredi 9	Tarte au fromage Filet de poisson meunière Epinards à la crème de vache qui rit PdT persillées Fruit de saison
Lundi 12	Rencontre du goût : « Menu couleur orange » Carottes râpées à l'orange Paupiette de veau paprika Purée de potiron Chamonix et clémentine	Mardi 13	Soupe de tomates Rôti de porc à la méditerranéenne Coquillettes emmental râpé Yaourt nature sucré
Jeudi 15	Mortadelle et cornichons Bouchée de poulet chasseur Demi-tomate gratinée / PdT forestine Yaourt aromatisé	Vendredi 16	Betteraves râpées Fricassée de colin crustacés Riz pilaf Gâteau à la châtaigne
Vacances de Toussaint : du samedi 17 octobre au lundi 2 novembre matin			

*** <u>SIVU du RPI</u> :** Pendant l'année scolaire 2014/2015, 4 632 repas ont été servis à la cantine par Mme Lardier, Melle Dhée et Melle Bayart, soit une moyenne journalière de 33,08 repas. 5 427 plages d'une demi-heure de garderie ont été assurées par Mme Coquet et Mme Desongnis, soit une moyenne de 35,15 demi-heures par jour, soit 7,03 enfants en moyenne par demi-heure.

Le SIVU devrait embaucher à compter du 1er Novembre 2015 un aide-enseignant en Contrat Unique d'Insertion (20 heures/ semaine) pour aider l'enseignant d'Ablainzevelle et assurer le bon déroulement des Temps d'Activités Périscolaires.

* **<u>Remplacement de l'Agent d'Animation :</u>** Madame COQUET a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1er Novembre 2015. La commune de Courcelles-le-Comte a donc publié le 4 septembre dernier un appel de candidatures à la Bourse de l'Emploi du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale. Le poste proposé est un emploi contractuel sur la base de 17H30 hebdomadaires. CAP Petite Enfance ou équivalence exigée. Les CV doivent être déposés à la mairie avant le **<u>5 octobre, délai de rigueur</u>**.

***** <u>Les assistantes maternelles agréées :</u>

- CUVILLIER Cécile 1 rue du Trou aux Voleurs 03.21.59.65.74
  (agrément à la journée pour 3 enfants de 0 à 12 ans)
- DAMART Lucie 5 rue Jeanne-d'Arc 06.71.78.49.58
  (agrément à la journée pour 2 enfants de 0 à 6 ans)
- PETIT Mélissa 11 rue du Trou aux Voleurs . 03.21.15.74.55 (ou 06.72.73.70.27)
  (agrément pour un enfant de 0 à 6 ans)
- PRONIEZ Josée 3 rue Jeanne-d'Arc 03.21.50.95.95
  (agrément à la journée pour 3 enfants de 0 à 12 ans)
  (agrément en périscolaire pour 1 enfant de 3 à 10 ans)
- THOREZ Vanessa 10 rue du Trou aux Voleurs 09.84.11.31.26 (ou 06.37.41.98.74)
  (agrément à la journée pour 1 enfant de 0 à 6 ans)
  (agrément en périscolaire pour 1 enfant de 3 à 8 ans

AVIS

* **<u>Les nouveaux habitants</u>** arrivant à Courcelles sont priés de se faire connaître rapidement à la mairie aux heures d'ouverture. Si vous quittez la commune, signalez-le également, vous faciliterez ainsi le travail administratif. Pour les relevés d'eau, se mettre en rapport avec Véolia ☎0810 108 801 – 24h/24 – 7j/7

*** <u>Inscriptions sur les listes électorales</u>** : Si vous souhaitez voter à la mairie de Courcelles-le-Comte, **n'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales !...** Les nouveaux habitants et les jeunes qui auront atteint l'âge de 18 ans avant le 28 février 2016 doivent se présenter à la mairie munis de leur livret de famille ou de leur carte d'identité **avant le 31 décembre 2015**.

* **<u>Recensement militaire :</u>** Les jeunes né(e)s en Octobre-Novembre-Décembre 1999 (garçons et filles) doivent venir se faire recenser en mairie, munis du livret de famille.

* **<u>Obtention d'une carte d'identité</u> :** Formulaire à retirer en mairie + 2 photos (format 45*45mm), **une copie d'acte de naissance (elle n'est plus nécessaire pour un renouvellement)**, **un justificatif de domicile**, le livret de famille pour les enfants, l'ancienne carte pour un renouvellement. L'empreinte digitale est obligatoire pour les enfants à partir de 13 ans. **Attention**, le renouvellement de la carte d'identité est soumis à un droit de timbre de 25 euros lorsque la carte précédente n'est pas présentée en mairie. Ne tardez pas pour faire votre demande. Les délais sont en moyenne d'un mois et demi pour obtenir une carte d'identité.

* **Paroisse « Espérance et Joie des Plaines de Bucquoy »** Après 7 ans d'exercice, Monsieur l'abbé Gérard Denel a quitté la paroisse. C'est désormais Monsieur l'abbé Ernest Ouedraogo, qui vient du Burkina Faso, qui assurera les offices.

* **Stationnement des véhicules** : **RAPPEL : Les routes sont destinées à la circulation et non au stationnement. Pensez aux engins agricoles, aux autobus et aux camions qui ne peuvent plus passer si vous vous garez sur la chaussée.**

* **Haies et arbres** : Beaucoup de haies et d'arbres empiètent trop largement sur le domaine public ; Leurs propriétaires sont tenus d'élaguer afin de laisser libre le passage, et d'éviter les dégradations sur les engins.

* **Location du Mille-Club** : Le Mille-Club de Courcelles-le-Comte peut être loué par les habitants de la commune, dans le respect du voisinage et de la législation sur le bruit, moyennant les tarifs suivants : 120 € du 1er avril au 30 septembre
150 € du 1er octobre au 31 mars.

Une assurance couvrant les risques liés à la location est requise. Une caution de 350 € doit être versée à la réservation.

*** Vagabondage des chiens :** Il est interdit de laisser divaguer les chiens sur la voie publique, seuls et sans maître ou gardien. L'article R622-2 du Code pénal punit cette infraction d'une amende prévue pour les contraventions de 2e classe (150€). Il est également interdit de laisser les chiens fouiller dans les ordures ménagères. Les chiens peuvent circuler sur la voie publique à condition d'être tenus en laisse. Tout chien errant avec ou sans collier sera mis en fourrière. Les fonctions naturelles sont tolérées uniquement dans les caniveaux en dehors des passages pour piétons.

MONOXYDE DE CARBONE : Le mois d'octobre est le mois où l'on rallume les chauffages. Attention aux intoxications : **l**e monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès. Il provient essentiellement du mauvais fonctionnement d'un appareil ou d'un moteur à combustion, c'est-à-dire fonctionnant au bois, au charbon, au gaz, à l'essence, au fioul ou encore à l'éthanol.
Le monoxyde de carbone est très difficile à détecter car il est inodore, invisible et non irritant. Après avoir été respiré, il prend la place de l'oxygène dans le sang et provoque donc maux de têtes, nausées, fatigue, malaises ou encore paralysie musculaire. Son action peut être rapide : dans les cas les plus graves, il peut entraîner en quelques minutes le coma, voire le décès. Les personnes intoxiquées gardent parfois des séquelles à vie.

- Faites vérifier et entretenir chaudières, chauffe-eau, chauffe-bains, inserts et poêles.
- Faites vérifier et entretenir vos conduits de fumée (par ramonage mécanique).
  Aérez votre logement tous les jours pendant au moins 10 minutes, même quand il fait froid.
- N'obstruez jamais les entrées et sorties d'air (grilles d'aération dans cuisines, salles d'eau et chaufferies principalement).
- Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.
- Respectez scrupuleusement les consignes d'utilisation des appareils à combustion (se référer au mode d'emploi du fabricant), en particulier les utilisations proscrites en lieux fermés (barbecues, ponceuses…).
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc.

Maux de tête, nausées, malaises et vomissements peuvent être le signe de la présence de monoxyde de carbone dans votre logement. Dans ce cas :
1 Aérez immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres.
2 Arrêtez si possible les appareils à combustion.
3 Évacuez au plus vite les locaux et bâtiments.
4 Appelez les secours : 112 : Numéro unique d'urgence européen / 18 : Sapeurs-Pompiers/ 15 : Samu

INTERCOMMUNALITE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SUD-ARTOIS :

*** Déchetterie de Bucquoy : Période estivale** comprise entre le 31 mars et le 25 octobre :
Samedi de 9 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 19 h 00
Dimanche de 9 h 00 à 12 h 30
Lundi de 9 h 00 à 12 H 30 et de 13 h 30 à 19 h 00
Mercredi de 9 h 00 à 12 H 30 et de 13 h 30 à 19 h 00 (horaires affichés en mairie).

* **Ramassage des ordures ménagères** :

- Tous les '**Lundis'**: Poubelles grises
- Un **Vendredi sur deux** : Poubelles jaunes

- ***Les poubelles jaunes*** ne doivent contenir que des **déchets recyclables**
(papiers, cartons, bouteilles d'eau, flacons, bidons, briques, boîtes alu…)

⇨ **ATTENTION !** Le ramassage des poubelles **jaunes** a lieu toutes les **deux semaines :**

Le ramassage aura lieu le **vendredi 9 et vendredi 23 octobre 2015**

Une collecte gratuite des **encombrants** est prévue sur RDV (s'inscrire au préalable au 08.00.62.10.62 au plus tard le vendredi précédant le mercredi **21 octobre** (soit pour le vendredi 16 octobre),

Syndicat Mixte Artois Valorisation 11 rue Volta ZI Est 62217 Tilloy-les-Mofflaines
03.21.16.00.02 Fax 03.21.16.01.00

*** RANDONNEURS DU SUD-ARRAGEOIS : Randonnées pédestres prévues en Octobre :**

Date	Heure	Lieu de rendez-vous (église)	Kilométrage parcourus
04.10.15	9h	Rivière Salle Jeanne d'Arc	5-8-15-20 kms
11.10.15	9h	Sailly au bois (1) Mairie	6/8 – Kms 12/14 – Kms
18.10.15	9h	Hénin-sur-Cojeul (2)	6/8 – Kms 12/14 – Kms
25.10.15	9h	Oisy-le-Verger	6/8 – Kms 12/14 – Kms

1) Les pas de Sailly Participation 2€ pris en charge par l'association, Accueil dès 7h30
2) Association Lagafe participation 3€

Pour tout renseignement contacter Gérard Munier 30,rue du 8 Mai 62121 Moyenneville
tél 03.21.58.46.13 Site internet : rando62.sudarrageois.free.fr Email : munier.gerard62@orange.fr

* **Exposition historique** : Le Comité d'Histoire des Amis d'Hamelincourt et le Comité des Fêtes organisent une exposition historique intitulée « *La vie dans nos villages de 1900 à 1930* ». (L'habitat, les métiers, l'école et les traits de mode sont notamment évoqués). Cette exposition se tiendra les samedi 10 et dimanche 11 octobre à la mairie d'Hamelincourt. Visite permanente et exposés. Samedi 15 H : le monde progresse. Dimanche 11 H : les métiers de nos villages. Dimanche 15 H : L'école d'antan. Buvette et croque-monsieur. Infos : F. Hay 03.21.73.97.56

SECTEUR LOISIRS

Bibliothèque 🕮

La bibliothèque sera ouverte à la mairie :

Les **mercredis 7, 14, 21 et 28 Octobre de 16h30 à 19h.**

* **Concours de belote**

Le **Samedi 17 octobre 2015**,
CONCOURS DE BELOTE
Organisé par l'Association « *Fêtes et Loisirs* »
au Mille-Club à partir de 14 heures 30.
Ouverture des portes à 14 heures
Nombreux lots
Buvette et restauration rapide sur place.
Soupe à l'oignon
Mise de 10 euros par équipe.

*** Vente de fleurs par un habitant de Courcelles :**

Les Ch'tites Fleurs
se déplacent près de chez vous...
Plantes Extérieures
- Arbres et arbustes
- Bulbes
- Vivaces basses et hautes
- Plantes annuelles
Plantes Intérieures
Venez consulter notre site :
leschtitesfleurs.free.fr
(Ne pas mettre www)
06 60 89 95 00
N° Siret : 801 147 471 00016
I.P.N.S. - Ne pas jeter sur la voie publique

* BALL TRAP 2015

Cette année le Ball trap des chasseurs de Courcelles Le Comte a connu un succès jusqu'alors inégalé grâce à une forte participation de tireurs, une météo clémente, une restauration de qualité et une participation massive des Courcellois (es), sans oublier nos Agriculteurs et la Commune pour leurs aides précieuses.

Une journée pour tous, chasseur ou pas.

Le Ball Trap a été remporté par : Mathieu PRONIEZ, Quentin THOREZ (2°) et Gégé (3°)
La tombola et son Voyage en montgolfière a été gagnée par Mr Robert MATTIOLI
Merci à Toutes et Tous et rendez vous à l'année prochaine.

Les Chasseurs de Courcelles Le Comte